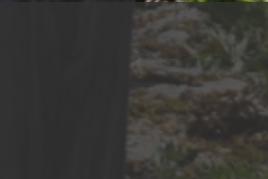


# Eau & Rivières de Bretagne



## DOSSIER Le tourisme peut-il être durable ?



**8**  
MÉTHANISATION :  
POURQUOI ON DIT NON

**23-25**  
EAU ET RIVIÈRES  
PRÈS DE CHEZ VOUS



**4-5**  
OÙ EN EST LE PLAN RÉGIONAL  
DÉCHETS ?



**22**  
CHAMPS ORANGE : LE BILAN

*Heuteurs de la culture et des recettes traditionnelles bretonnes*

**BISCUITERIE BRETONNE**

**bio roc**  
— hélou —

BIOLOGIQUE DEPUIS 1983

BIOROC'HELOU - ZI de Kerbriant - 29610 PLOUIGNEAU  
Tél : 02 98 67 71 41 www.biorochelou.com

**Breizh WASH**

**Lessive écologique et bretonne**

**TOUS LES AVANTAGES DE LA LESSIVE CONCENTRÉE BIODÉGRADABLE AUX MICROBILLES INNOVANTES**

**Economique :**  
Dans un pot de 1kg, il y a 60 lavages !  
Une cuillère doseuse de 20 grammes suffit pour laver et détacher 5kg de linge.

**Pratique :**  
Une dose pour 3 actions, lave, détache et assure une protection pour la machine à laver

**Efficace :**  
Son détachant intégré fait disparaître, une multitude de taches, même incrustées, et ce même à basses températures.

**Microbilles innovantes :**  
Les microbilles BREIZH WASH ne colmatent pas le bac à lessive, ni les tuyaux. Ne coule pas. Pas de gras, ni de résidus sur votre linge.

**Convient à toute la famille :**  
Testée sous contrôle dermatologique

**Eco-détergent :**

- Facilement biodégradable
- 100% des ingrédients sont d'origine naturelle
- Certifiée par l'organisme Ecocert
- Permet de récupérer l'eau de vidange du lave-linge pour arroser les fleurs et les légumes

**DECouvrez-VITE CETTE LESSIVE EFFICACE, ÉCOLOGIQUE ET BRETONNE**

🌐 <https://www.breizh-wash.bzh/>  
📘 <https://www.facebook.com/breizhwash/>

**Notre boutique en ligne : [www.breizhwash.bzh](http://www.breizhwash.bzh)**

Profitez de la livraison gratuite avec le code **GPWUD4IW**

**cloitre**  
IMPRESSIONS & SOLUTIONS  
| BREST QUIMPER RENNES PARIS |

**SI POUR VOUS AUSSI...**

UNE BONNE IMPRESSION NE SE LIMITE PAS À UN SIMPLE **Ô** + **P**, SI VOUS PENSEZ QUE TOUTS LES **FONDS** NE SONT PAS **PERDUS**, SI LE **BAT** NE DOIT PAS ÊTRE UNE ÉPREUVE, SI LE CHOIX DU **GRAMMAGE** PÈSE LOURD DANS VOTRE DÉCISION, SI LES BONNES **RÉSOLUTIONS** NE SE PRENNENT PAS UNIQUEMENT POUR LA NOUVELLE ANNÉE...

**Siège social - Landerneau**  
ZA Croas-ar-Nezic - 29800 Saint-Thonan  
Tél. 02 98 40 18 40

[www.cloitre.fr](http://www.cloitre.fr)

print différent

**Adhérer C'EST AGIR !**

**Abonnement (ré)adhésion**

Merci de nous retourner ce coupon, accompagné de votre règlement à :

**Eau & Rivières de Bretagne**  
Centre régional d'initiation à la rivière  
2, rue Crec'h Ugen  
22810 Belle-Isle-en-Terre

Renouvellement  Oui  Non

Nom, prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
Adresse mail \_\_\_\_\_  
Profession, compétence \_\_\_\_\_

- Adhésion simple : 25€
- Adhésion + abonnement à la revue : 40€
- Adhésion conjoint / enfant : 8€
- Abonnement seul (4 n°/an) : 20€
- Adhésion association : 50€

Tarif réduit pour les - de 25 ans et les demandeurs d'emploi :

- Adhésion simple : 10 €
- Adhésion + abonnement : 25€

☺ Je fais un don supplémentaire (66% déductible) : .....€

Adhérer aussi en ligne sur [helloasso.com](http://helloasso.com) (possibilité de règlement par virement)

**Eau & Rivières**  
de Bretagne



## Sommaire

Page 3

Éditorial

Pages 4-5

Plan régional déchets, ça avance ?

Page 6

Premier bilan de la FBNE

Page 7

Un document stratégique pour notre littoral

Page 8

Non à la méthanisation

Page 9

Erin en tête d'affiche

Page 10

Erin en tête d'affiche

Dossier

Tourisme et environnement sont-ils compatibles ?

Page 19

L'éducation au changement climatique

Pages 20-21

Le coin des associations

Pages 22-25

Brèves

Pages 26

Nos événements 50 ans

Page 27

Écho des marais

## AVEC CE NUMÉRO



## POUR UNE BRETAGNE ET UN MONDE VIVABLES

Les récents avertissements d'Eau & Rivières sur l'utilisation des pesticides en agriculture et l'opération « stop aux champs orange » ont provoqué de vives réactions du syndicat agricole majoritaire. Ce dernier qualifie depuis quelques mois d'« agribashing » tout questionnement sur le modèle agricole.

Dans le même temps, un rapport des experts de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), dévoilé le 6 mai, alerte sur l'érosion de la biodiversité avec un taux d'extinction actuel sans précédent depuis des millions d'années. Selon ce rapport, des changements sont encore possibles mais à mettre en œuvre sans attendre, notamment dans le secteur agricole.

Déjà en 1978 dans le n° 26 de notre revue figurait un important dossier sur les conséquences environnementales, sanitaires et sociales du modèle agricole productiviste breton, avec le problème des nitrates et des pesticides. Que de temps perdu : comme nous venons de le réaffirmer dans notre dernier courrier adressé à Madame la préfète de région, pour Eau & Rivières de Bretagne, il est indispensable et urgent d'interdire tous les pesticides de synthèse. C'est donc bien un changement profond des systèmes de production agricole qu'il faut engager sans tarder.

Notre combat pour la qualité de l'eau ne méconnaît pas les problèmes économiques, bien au contraire. Lutter contre les pollutions et pour la préservation des milieux aquatiques, c'est aussi permettre l'activité économique. Mais cette dernière ne peut plus aujourd'hui être menée en faisant abstraction du changement climatique et de la perte de biodiversité, sous peine de disparaître.

Le dossier de cette revue en atteste. Nous voulons un tourisme de qualité, durable et respectueux des hommes et de la terre. Notre région reste attractive par ses paysages et son littoral exceptionnel. La richesse de son réseau hydrographique en est aussi un élément essentiel et à préserver.

Puisse la sagesse des Maoris de Nouvelle-Zélande nous inspirer : après plus de cent ans de lutte, ils viennent d'obtenir par une nouvelle législation la reconnaissance du fleuve Whanganui comme un être vivant unique, « partant des montagnes jusqu'à la mer, y compris ses affluents et l'ensemble de ses éléments physiques et métaphysiques ».

Jean Peuzin, secrétaire général d'Eau et Rivières de Bretagne

## Organe de l'association Eau et Rivières de Bretagne

### Directeur de la publication :

Jean-Yves PIRIOU  
Eau et Rivières - 6, rue Pen ar Créach, 29200 Brest  
revue@eau-et-rivieres.org

### Fabrik magazine n°188 :

Chaque trimestre, les bénévoles de l'association se réunissent pour préparer le magazine. Ce numéro a été élaboré en Ille-et-Vilaine. Toutes les compétences sont les bienvenues : rédacteurs, lecteurs, photographes, dessinateurs... Tous les avis comptent et surtout l'envie de partager et de transmettre.

**La Fabrik :** Jean-Yves Piriou, Pauline Kerscaven, Jean Peuzin, Jean-Pierre Le Lan, Benoît Bronique, Maëlle Turries, Estelle Le Guern, Michel Riou, Martin Rault, Pauline Pennober, Pierre-Philippe Jean, Anouck Bonjean, Laura Gourrier, Jacqueline Mollé, Dominique Le Goux, Mickaël Raguénès, Dédé l'Abellaud., Pierre-Yves Le Grogneç, René Kermagoret, Dominique Oudin

**Illustrateur :** Nono

**Correctrice :** Brigitte Pichard

**Secrétaire de rédaction / photothèque :** Pauline Kerscaven

**Remerciements :** à l'équipe du Comité régional du tourisme, au camping de la Torche, Benoît Bronique, Erin Clugery, Emilie Gauter et l'équipe de l'association Les Îles du Ponant. à nos associations membres et bénévoles investis dans ce magazine.

Copyright Eau et Rivières de Bretagne  
Dépôt légal : n° 5242  
N° CPPAP 0915GB7124  
ISSN 01 82-0567



Impression et mise en page :  
Cloître Imprimeurs

ZA Croas-ar-Nezie - CS 50934 - 29419 Landerneau Cedex  
Le magazine *Eau et Rivières* est imprimé avec des encres végétales sur du couché 100 % PEFC. L'imprimeur est labellisé Imprim'Vert. Cela signifie qu'il respecte trois règles au minimum :  
- la bonne gestion des déchets dangereux,  
- la sécurisation des stockages de produits dangereux,  
- l'exclusion des produits toxiques des ateliers.

Reproduction autorisée après accord écrit du directeur de la publication.  
Adhésion/abonnement : 40 €.  
Abonnement seul : 20 €.  
Diffusé aux lycées de Bretagne avec l'aide du Conseil régional

Plus d'informations sur notre site :  
[www.eau-et-rivieres.org](http://www.eau-et-rivieres.org)  
Contacter le secrétariat régional  
02 96 21 38 77

La gestion des abonnements/adhésions de l'association est réalisée sur fichier informatisé. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les informations vous concernant. Ce droit peut s'exercer exclusivement sur demande écrite auprès du secrétariat de la revue.



# Où en est le plan régional déchets ?

Le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) est en phase de consultation des assemblées. Consultation ? Concertation ? Pas vraiment. Explications.



© Mickael Raguenès

L'idée directrice des directives européennes et des lois françaises est claire : la réduction des déchets est la priorité. En France, les Plans régionaux de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) en sont le cadre réglementaire.

Il incombe donc aux régions de se donner les moyens d'atteindre cet objectif par des mesures qui devront être d'autant plus contraignantes que les dernières nouvelles sur l'état de la planète ont montré que l'inaction n'a que trop duré.

Mais les régions ont des difficultés à assumer cette nouvelle compétence. La principale est de définir des actions qui s'appliquent à toutes les collectivités, lesquelles devront parfois changer leurs habitudes, ce qui n'est jamais simple.

Évidemment, la région devra faire œuvre de pédagogie avec les 85 collectivités territoriales qui ont toujours eu une grande liberté de choix de solutions. Un plan prescriptif peut générer des résistances des territoires les plus conservateurs.

## Un processus rendu difficile par un calendrier inadapté

La phase de concertation au sein d'une Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) du PRPGD de Bretagne, a été lancée en mars 2017.

Elle comprend 87 membres votants, dont les deux tiers sont constitués des collectivités territoriales, organisations professionnelles, chambres consulaires et éco-organismes, ayant à défendre des intérêts économiques. Les associations ont huit voix.

Le travail des associations membres de la Fédération Bretagne nature environnement (six voix) a été difficile, empêché par un calendrier inadapté et contre productif où, par exemple, le plan d'action a été présenté très tardivement, ne laissant pas le temps à une étude pertinente.

Les associations avaient pourtant présenté il y a deux ans un document préliminaire dont il n'a malheureusement été tenu aucun compte. Les ateliers et groupes experts auquel les associations ont participé, ont majoritairement considéré les déchets comme une ressource économique et énergétique s'éloignant peu à peu de l'objectif de la législation : réduire

**681 kg**

**En Bretagne, chaque habitant produit par an 681 kg de déchets directs et 3400 kg de déchets indirects (ceux des entreprises à qui nous achetons des produits).**



## OPPOSABLE

Le but d'un PRPGD est, au minimum, l'atteinte des objectifs de la loi de transition (LTECV) par des actions identifiées, avec les moyens associés.

Le législateur a prévu que ces plans soient opposables, terme juridique qui signifie que des obligations soient écrites et s'appliquent à tout projet. Cela signifie qu'il doit être contraignant.

les déchets. Eau & Rivières de Bretagne a bien tenté de réagir par quelques lettres à la Région, insistant sur les problèmes de calendrier, le caractère non contraignant, la non prise en compte de l'agriculture et l'interprétation incorrecte des directives sur le tri à la source des biodéchets, sans grand résultat.

Pour finir d'illustrer ce sentiment de « marche forcée », le « rapport environnemental » n'a été divulgué que la veille du vote final en CCES, ne laissant pas le temps à une véritable expertise associative. C'est donc avec beaucoup de frustration et le sentiment d'une occasion manquée que les associations se sont abstenues, le 30 avril. Un signal adressé à la collectivité territoriale pour l'inviter à renforcer ce texte qui doit encore passer par l'examen des assemblées et à une enquête publique à l'automne.

Les associations insistent une nouvelle fois sur le fait qu'un plan non contraignant serait inopérant. Comme pour le climat, l'inactivité prévisible des institutions est en question. La balle est désormais dans le camp de la Région.

*Jean-Pierre Le Lan,  
pilote du réseau déchets*

## Trois questions sur les déchets en Bretagne

### Quels déchets sont produits ?

2,23 millions de tonnes de **déchets en gestion publique (des ménages et artisans)** sont produites par an. Ils se divisent ainsi : déchets collectés (1 Mt), déchèteries (0,9n Mt), déchets inertes (250 000 t), déchets dangereux (36 000 t).

31 % de ces déchets sont des Ordures ménagères résiduelles (OMR) destinées à l'« élimination », en fait à l'incinération ou à l'enfouissement.

La Bretagne se distingue avec 160 kg/hab/an de végétaux, contre 77 kg en moyenne nationale.

Les **déchets organiques** sont particuliers dans la mesure où ils sont des « produits de la nature » destinés à y retourner, pour le bien des sols, de l'air et de l'eau, bref de la planète. Ce sont, en Bretagne environ 1,27 Mt.

Les déchets en gestion privée (des activités économiques) : 11,2 Mt ; commerce et industrie : 1,67 Mt ; artisanat : 0,425 Mt ; bâtiment et travaux publics : 9,1 Mt.

### Pourquoi les réduire ?

**Ils nous coûtent cher** : les coûts augmentent, ils peuvent atteindre plus de 400 € HT la tonne pour les recyclables secs. Les déchets « ultimes » représentent 40 % environ du coût total.

**Ils polluent** : l'eau mais aussi l'air et les sols. Les installations de traitement ont toutes des incidences négatives pour l'environnement, que ce soient les installations d'incinération (fumées et mâchefers), sites d'enfouissement, de méthanisation, de recyclage, etc...

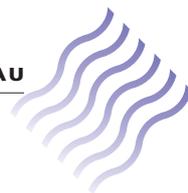
### Comment les réduire ?

Les actions individuelles des citoyens sont à encourager sans les culpabiliser. Même si quelques actions « Zéro Déchet » du monde associatif sont remarquables, cela reste pour l'instant très marginal. Un choix d'achat responsable et de consommation est à encourager.

Les mesures collectives (à prendre par les élus) sont les principaux « leviers de réduction massive ».

Le plus efficace pour réduire les déchets est la tarification incitative. En Bretagne, seulement 12 % de la population y adhère. (Les objectifs de la LTECV sont 23 % en 2020, 38 % en 2025). Dans ces territoires, les OMR ont été réduites de 35 % et les recyclables secs triés ont augmenté de 26 %.

L'extension des consignes de tri (tous les emballages soumis au tri) a permis, dans les intercommunalités l'ayant appliquée, d'augmenter de 62 % le ratio de collecte. 52 % de la population la pratique. L'objectif de la loi, 100 % en 2022 est loin d'être atteint.



# Seconde assemblée générale et premier bilan pour la FBNE

La Fédération Bretagne nature environnement (FBNE) a tenu sa seconde assemblée générale le 16 mars dernier. L'occasion d'échanger et de faire le bilan du mouvement fédéral qui, en deux ans, a évolué et avancé.

## Trois évolutions majeures

Trois évolutions phares sont à signaler depuis la création de la FBNE par six associations fondatrices (Eau et Rivières de Bretagne, Bretagne vivante, Univem, Coben, Groupe mamalogique breton, Vivarmor nature) il y a deux ans.

La première est l'arrivée du coordinateur fédéral qui depuis septembre 2018 joue un rôle important pour la vie associative, la production et la reconnaissance de la Fédération, aussi bien auprès de nos associations adhérentes qu'auprès des acteurs extérieurs.

La seconde concerne la place que se fait progressivement la fédération dans le paysage associatif et institutionnel breton. Par notre présence active sur des dossiers de plus en plus nombreux, par les liens que nous avons pu développer, la FBNE confirme la plus-value qu'elle peut apporter aux associations membres.

Enfin, la troisième est l'action que nous menons actuellement sur la Breizh-Cop au sein du collectif transition écologique et solidaire. C'est un travail de longue haleine qui nous amène à réfléchir aux enjeux de la Bretagne de manière transversale.

## Mobilisation citoyenne

Les associations sont des lanceurs d'alerte qui agissent dans la défense de l'intérêt général. Pourtant, depuis plusieurs mois maintenant, certains bénévoles font l'objet de pressions voire de répression. C'est le cas particulièrement à Landivisiau où interpellations, amendes, gardes à vue et interdiction de manifester se sont invitées dans le quotidien de nos militants opposés au projet de centrale à gaz. FBNE dénonce ces pratiques et demandent à ce que cette criminalisation de l'action associative cesse. Sur ce point, une note à destination du ministre François De Rugy est en cours de rédaction avec FNE.

## « La Bretagne s'engage pour le climat »

C'est le leitmotiv du président de la région qui célèbre l'aboutissement d'une première partie des travaux de la Breizh-Cop. Pour autant, nos associations restent vigilantes et exigeantes sur les



décisions qui seront prises pour la mise en œuvre des transitions attendues. Nous demandons plus de prescriptions et des ruptures affirmées pour changer de paradigme. Aussi, en complément des documents déjà produits, nous apporterons nos analyses et contributions sur les plans et schémas qui seront soumis prochainement à enquête publique (PRPGD et Sraddet). Une réunion entre les associations et le président de la région est envisagée d'ici l'automne, pour débattre de ces sujets.

## Agence bretonne de la biodiversité (ABB)

FBNE a été un élément moteur pour faire reconnaître la légitimité des associations dans la démarche de préfiguration de l'ABB. En ayant intégré l'équipe projet depuis mars, la fédération coordonne une entente inter-associative, notamment dans le cadre de la future gouvernance de l'agence.

*Benoît Bronique,  
coordinateur fédéral FBNE*





# Stratégie de l'État en mer : où est l'ambition environnementale ?

De mars à juin 2019, les citoyens étaient invités à s'exprimer sur l'avenir de la mer et du littoral lors de la consultation publique sur les documents stratégiques de façade (DSF) proposés par l'Etat.

## DSF : kezaiko ?

Le DSF est un document de planification maritime qui doit permettre, entre autres, d'atteindre le bon état écologique et le maintien de sa productivité marine selon les orientations de la Directive cadre européenne Stratégie Milieu Marin (DCSMM) de 2008 et de la Directive cadre Planification de l'espace marin (DCPEM) de 2014. La Bretagne est rattachée à la sous-région marine Nord Atlantique – Manche Ouest (Namo).

Le DSF NAMO comprend quatre parties :

- situation de l'existant : consultation réalisée en 2018.
- objectifs stratégiques environnementaux et sociaux : consultation en cours en 2019
- modalités d'évaluation et mise en œuvre du DSF : consultation en 2021
- plan d'actions du DSF : consultation en 2021

L'entrée en vigueur de l'intégralité du DSF est attendue en 2022.

## Une obligation européenne

L'Europe demande à ses Etats membres d'atteindre le bon état écologique (BEE) du milieu marin d'ici 2020. Cette obligation européenne issue de la DCSMM, qui est une directive environnementale, devrait être le moteur de la rédaction du DSF et de ses objectifs stratégiques. En outre, chaque DSF doit se conformer à la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral (SNML) de 2017 qui fixe quatre objectifs de long terme :

- la nécessaire transition écologique,
- la volonté de développer une économie bleue durable,
- l'objectif de bon état écologique du milieu,
- l'ambition d'une France qui a de l'influence en tant que nation maritime.

## Manque d'ambition environnementale

Or, selon l'analyse partagée des associations environnementales (FNE, FBNE, ERB, BV,...), il apparaît que le DSF Namo manque d'ambition environnementale et qu'au vu de l'urgence de restaurer notre environnement, ce sont aussi nos populations qui sont menacées. Le développement durable implique que l'économie bleue se développe sur trois piliers : économique, social et environnemental. Le pilier environnemental n'est pas traité avec le même engagement que le pilier économique.

Notre avis a été posté sur le site de la consultation publique. Voici les principales remarques soulevées par Eau et Rivières concernant le DSF Namo :

- vos les états actuels et les prospectives élaborées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les objectifs de bon état écologique des milieux marins côtiers de Bretagne et des Pays de La Loire ne seront certainement pas atteints en 2020 et très probablement pas non plus en 2026 ;
- si l'état des lieux élaboré dans le document est correct (partie 1), les objectifs stratégiques et la planification des espaces maritimes (partie 2) donnent la quasi seule priorité au développement économique lié à la croissance bleue au détriment des objectifs environnementaux ;
- la carte des vocations devrait donner à la fois et au même niveau des priorités socio-économiques et des priorités environnementales ;
- le DSF Namo aurait dû prendre le parti de s'imposer à la gouvernance terrestre par des propositions d'enjeux et d'objectifs forts et précis et par la mise en place d'instances de gouvernance Terre-Mer.

*Jean-Yves Piriou et Maëlle Turriès*



# Pourquoi la Bretagne doit dire non à la méthanisation ?

« Une aventure hasardeuse », c'est ainsi que les associations bretonnes de protection de l'environnement, réunies au sein de la Fédération Bretagne nature environnement (FBNE), ont qualifié la méthanisation développée dans la région.

<p>La méthanisation <b>ne réduit pas les</b> <b>GAZ À EFFET DE SERRE</b></p> <p>Elle transforme le carbone vivant en méthane, gaz qui sera brûlé, à l'instar de toute autre énergie fossile et produira du CO2. Le processus va à l'encontre de la lutte contre le réchauffement climatique.</p>		<p><b>A l'encontre de la prévention des DÉCHETS du Grenelle</b></p> <p>La méthanisation constitue un véritable « aspirateur à déchets », car pour se pérenniser et se développer, elle induira inévitablement une augmentation des volumes de déchets produits par l'industrie, l'agriculture, les particuliers. Cela générera une concurrence pour la ressource déchets dont le gisement n'est pas évalué.</p>
<p><b>Promotion d'un MODÈLE AGRICOLE INTENSIF</b></p> <p>qui maintient et développe l'élevage hors-sol afin de soutenir le volume de déchets nécessaire au fonctionnement du méthaniseur.</p> <p>Ceci s'oppose à l'enjeu de restauration du lien au sol en agriculture et à l'impératif de changement du modèle agricole et agro-alimentaire breton.</p>	<p><b>Innocuité non démontrée pour l'environnement de la part des (IN)DIGESTATS</b></p> <p>Leur composition très variable et leurs impacts ne sont ni assez connus ni assez étudiés. Il est donc abusif de les présenter comme un amendement standard sans impact négatif sur l'environnement. Les matières non digérées par les bactéries du méthaniseur, destinées à l'épandage soulèvent des interrogations légitimes quant à leurs impacts sur la vie des sols.</p>	<p><b>Risques pour l'environnement avec des POLLUTIONS</b></p> <p>accidentelles d'une activité complexe et sensible, liées au stockage et à la manipulation des intrants ou au fonctionnement de méthaniseurs (émanations et fuites).</p>
<p><b>Risque de hausse dans le sol du taux en AZOTE - PHOSPHORE</b></p> <p>car la méthanisation nécessite l'importation de volumes importants de déchets riches en N et P. Ainsi, on prend le risque d'accroître des déséquilibres entre territoires pour ces deux composants. L'azote obtenu en sortie de méthaniseur est en grande partie sous forme ammoniacale, très volatil, augmentant le risque de pollution de l'AIR et d'acidification de l'EAU.</p>	<p><b>Avec le développement de cultures énergétiques dédiées, les agriculteurs deviennent des ÉNERGICULTEURS</b></p> <p>et renoncent à la vocation nourricière de l'agriculture.</p>	<p><b>Pour les riverains et opérateurs RISQUES SANITAIRES</b></p> <p>lors du processus de fabrication et au moment de l'épandage des digestats : émissions gazeuses toxiques (méthane, ammoniac, dioxyde de soufre), incendies, explosions, risques bactériologiques liés au développement de micro-organismes potentiellement pathogènes, antibiorésistance...</p>

Le développement de la méthanisation sur le territoire breton est étudié depuis plusieurs années par Eau & Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante et d'autres associations de protection de la nature. Elles n'ont à ce jour trouvé aucun argument convaincant en faveur de cette technique. Au contraire, leur analyse met en évidence plusieurs points négatifs, pouvant être considérés individuellement, mais se cumulant le plus souvent, et qui confortent leur réticence face à la méthanisation.

Aussi, en vertu du principe de précaution, dans l'intérêt général, et dans un souci de préservation de l'environnement, la Fédération Bretagne Nature Environnement (FBNE) a souhaité exprimer clai-

rement son opposition à la méthanisation dans le domaine agricole telle que développée et soutenue en Bretagne. Elle demande en particulier que soit argumentée par les porteurs de projet l'innocuité de cette technique, ainsi que son intérêt agronomique, environnemental et climatique.

Face aux campagnes de désinformation actuelles, et face à la multiplication en Bretagne de projets de méthanisation basés sur un modèle agricole ou sociétal destructeur de l'environnement, nous rappelons les éléments sur lesquels portent nos critiques dans un document synthétique que l'on vous livre ci-dessous.

Consultez le document de positionnement complet sur : <http://fbne.bzh/dossiers/methanisation/referencesmethanisationFBNE.pdf>



Estelle Le Guern



## 'ai toujours des marées vertes sur ma plage »

**C'est l'histoire d'une affiche et d'un bébé devenu grand. C'est l'histoire d'un pastiche et d'un combat naissant. C'est l'histoire d'Erin, seize ans.**

Le bébé sur l'affiche, c'était elle. Il y a seize ans, quand sur une idée de Gilles Huet, délégué général, il faut trouver un nouveau-né pour pasticher l'affiche vantant les mérites de Bretagne eau pure<sup>(1)</sup>, Arnaud Clugery est le seul salarié de l'équipe susceptible de répondre à la « commande ». Avec le premier appareil numérique de l'association, celui qui est alors l'animateur vie associative du Finistère photographie sa fille née quelques semaines plus tôt.

C'est ainsi qu'Erin se retrouve illustrant la phrase choc : « *Jeannette aura les yeux de son père, le nez de sa mère, des nitrates dans son biberon et des algues vertes sur sa plage.* » La contre-campagne de communication devient le symbole de la lutte contre l'inertie des plans de reconquête de la qualité de l'eau basés uniquement sur des démarches volontaires dont les résultats ne sont pas probants. « *Je crois que cette affiche était une façon de dire au conseil régional qu'il ne suffit pas d'affirmer quelque chose pour que ça soit vrai, analyse Erin, aujourd'hui lycéenne en première à Landerneau. D'ailleurs, 16 ans après, je ne bois plus de biberon, mais j'ai toujours des marées vertes sur ma plage !* »



L'affiche fait mouche et agace en haut lieu. A tel point qu'elle est reprise dans un manuel scolaire. « *Quelques années plus tard, ma mère qui est prof est rentrée avec un livre de géographie et l'a ouvert à la page 233. J'ai ainsi pu découvrir ma petite tête en document 4 d'une étude de cas sur la mobilisation de la société civile face aux limites du modèle de la première région agricole française !* »

### « Nous n'avons plus le temps d'attendre »

Les combats d'Eau & Rivières, Erin les soutient, forcément. Mais elle n'est pas remontée contre les pollueurs : « *J'espère que personne n'agit volontairement dans l'optique de détruire notre planète.* ». L'adolescente est plutôt en colère « *contre la lenteur à laquelle les changements –pourtant vitaux– se font. Nous n'avons clairement plus le temps d'attendre.* »

Ce message, elle tente de le faire passer lors des marches pour le climat. « *J'étais à Brest, le 15 mars, avec 4 000 autres jeunes pour la grève mondiale après le discours de Greta Thunberg. Ces manifestations sont très importantes car elles nous permettent, à nous dont l'avenir est incertain et qui ne sommes pas en âge de voter, de participer aux décisions, de faire entendre notre voix et nos craintes vis-à-vis de cette crise écologique.* »

Un avenir incertain mais dans lequel il faut pourtant se projeter. Erin pense s'orienter vers des études de droit. « *Je viens d'ailleurs de suivre une audience avec Briec Le Roc'h, juriste de l'association. C'était top !* » Les futurs combats pour l'eau résonneront, peut-être, un jour dans sa voix.

Pauline Kerscaven

(1) Lancé en 1990 par le conseil régional, Bretagne eau pure visait la reconquête de la qualité de l'eau. Les trois plans qui se sont succédé jusqu'en 2006, ont coûté 220 millions d'euros, sans compter les programmes associés.



# Si j'étais touriste naturaliste en Bretagne...

Durant l'été, lorsque je quitte la Bretagne vers une autre destination hexagonale, mon choix est souvent orienté par mes affinités naturalistes. Ainsi, les Causses cévenoles, les abords des torrents pyrénéens et les pré-Alpes provençales m'inspirent davantage que les encombrements azuréens, les mornes plaines de la Beauce ou de la Champagne ardennaise. On ne se refait pas... Mais si je devais découvrir la Bretagne et ses trésors naturels, où me rendrais-je et que devrais-je savoir ?

Vue de l'extérieur, la vision caricaturale de la Bretagne c'est la mer, le vent et les paysages celtiques (pour le côté positif) et c'est aussi la pluie, les élevages de cochons et les plages souillées par les algues (pour le côté moins positif). Vu comme ça, on hésiterait un peu... Mais heureusement, la région ne se résume pas à cela, et les trésors ne manquent pas de la pointe Saint-Mathieu aux salines de Guérande. Et tous ne se situent pas sur le littoral, loin de là !

Le voyageur sera étonné de la diversité des paysages intérieurs (landes, bocage, forêts, marais...) comme littoraux (cordons dunaires, falaises, vasières...). Et cette grande diversité d'habitats combinée aux climats (doux et humide à l'ouest et plus chaud et sec à l'est) accentue encore davantage les conditions de vie et donc la richesse biologique.

Le botaniste découvrira avec émerveillement la végétation si particulière des Monts d'Arrée, des estuaires du Morbihan et des falaises côtières. Il devra cependant se contenter de contempler et de cheminer là où il est permis de le faire. Ces habitats sont fragiles et quelques-unes de ses plantes, telles que le Panicaut vivipare et le Petit statice sont fortement menacées.

## L'endroit rêvé pour les ornithologues

L'ornithologue ne saura plus où donner de la tête ! Le littoral breton est l'endroit rêvé pour observer des oiseaux que l'on voit peu ailleurs : fou de bassan, crabe à bec rouge, fulmar boréal... Cap Sizun, baie d'Audierne, Sept îles, golfe du Morbihan... Les spots ne manquent pas dans la région ! Mais attention, discrétion de rigueur !

En arpentant les belles rivières du Trégor jusqu'à la Haute-Cornouaille, le mammalogiste pourra partir sur la piste de la loutre. Il pourra même tenter d'observer le castor dans la cuvette du Yeun-Elez ! Et s'il préfère le vent marin de la baie du Mont-Saint-Michel ou de la mer d'Iroise,



© Emmanuel Holder

LA BRETAGNE EST UN BASTION POUR LA LOUTRE D'EUROPE. CELUI QUI SAIT SE MONTRER FURTIF ET PATIENT PEUT AVOIR LA CHANCE DE L'OBSERVER.

qu'importe ! Phoques et dauphins s'y montrent régulièrement.

L'herpétologue (surtout s'il vient du sud !) fera peut-être la fine bouche devant la faible diversité d'espèces (relative) dans notre région. Mais la présence de la vipère péliade et du lézard vivipare devrait le ravir. Ces espèces fuient les contrées trop chaudes et sèches.

Et l'entomologiste dans tout ça ? Il ne faut pas se mentir, la Bretagne et sa situation péninsulaire n'est pas naturellement sa destination de prédilection. Cependant, la diversité d'habitats est telle qu'il rencontrera papillons, libellules, coléoptères et autres abeilles dans mille endroits. Des dunes de Plouhinec aux marais de Redon, en passant par la forêt de Brocéliande ou la tourbière de Brennilis, les belles découvertes ne manqueront pas !

Le voyage naturaliste en Bretagne, c'est donc une bonne idée. Mais cela implique, comme partout ailleurs, le respect de certaines règles de base (discrétion, réglementations...). Puis n'oublions pas la surfréquentation des sites, le piétinement, les détritus... c'est aussi souvent le fait du tourisme de masse. Certaines régions en souffrent beaucoup. On s'en passera volontiers, et la nature encore plus.

*Michel Riou*



# Tourisme et environnement sont-ils compatibles ?

**N**ous sommes tous à certains moments des touristes quelque part. Mais sommes-nous des éco-touristes pour autant ? Les « étrangers » qui viennent visiter la Bretagne sont-ils suffisamment informés et incités à protéger l'environnement ? Les élus et administrations prennent-ils les mesures suffisantes pour accueillir les touristes dans des conditions qui respectent l'eau, la nature et l'environnement en général ?



Du 15 juillet au 15 août, les nombreux touristes recherchent de beaux paysages, de la biodiversité, des plages propres, et on doit leur fournir de l'eau potable, des poubelles de tri et dimensionner les stations d'épuration pour qu'elles ne débordent pas.

C'est pour cela que le tourisme rejoint les préoccupations d'Eau et Rivières de Bretagne. Notre combat pour la qualité de l'eau est synonyme d'un tourisme de qualité, durable, respectueux des hommes et de la terre.

Dans ce dossier estival, nous avons décidé de comprendre pourquoi les vacanciers venaient ou restaient en Bretagne, si leurs préoccupations et désirs changeaient comme évolue la prise de conscience écologique, si des solutions étaient apportées à leurs volontés de changement. Alors, avec de bons guides, cap sur les îles du Ponant, concentré de problèmes liés au tourisme et laboratoire d'initiatives. Arrêts dans un camping « éco labellisé » à la Torche et au Centre régional d'initiation à la rivière, à Belle-Isle-en-Terre.

Bonnes vacances à la lecture du magazine d'Eau et Rivières de Bretagne.





# Les chiffres clés du tourisme en Bretagne en 2018

**4,6 milliards €**  
de retombées économiques

**12,8 millions**  
de touristes

source : Chiffres clés 2018, Comité régional Tourisme Bretagne

**42%**

**du littoral français**  
première région de France  
avec 2 700 km de côtes

## Hébergement Où dorment les touristes ?



**241 630 résidences secondaires**  
1 208 149 lits touristiques



**751 terrains de camping**  
265 352 lits touristiques



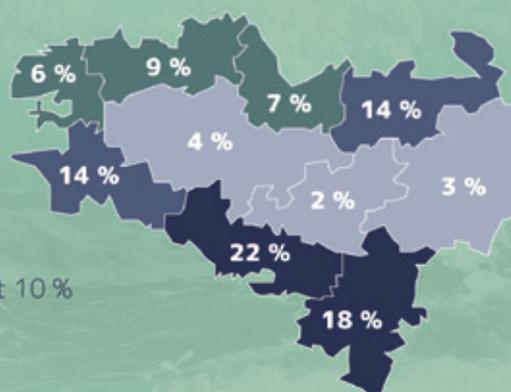
**938 hôtels**  
53 818 lits touristiques

<b>Littoral</b>	<b>76 %</b>	<b>24 %</b>	<b>Intérieur</b>
<b>Urbain</b>	<b>41 %</b>	<b>59 %</b>	<b>Rural</b>

source : Chiffres clés 2018, Comité régional Tourisme Bretagne, REFLET Tourisme 2016, CRT Bretagne

## Parts de marché des destinations touristiques en Bretagne

source : REFLET Tourisme 2016, CRT Bretagne





# « Les touristes viennent pour la beauté des paysages »

Audrey Legardeur est directrice du Comité régional du Tourisme (CRT). Elle livre son éclairage sur les liens entre tourisme et environnement en Bretagne.

## Pourquoi les touristes choisissent la Bretagne comme destination de vacances ?

En Bretagne, on a 80 % de clientèle française et 17 % de clientèle internationale avec des préoccupations écologiques croissantes notamment chez les clientèles allemande et néerlandaise.

Les gens viennent pour la beauté des paysages, c'est ce qui revient le plus souvent dans nos enquêtes de fréquentation. Ils sont aussi attirés par la culture, le sentiment d'appartenance à un territoire, aux traditions vivantes. Ils aiment les activités gratuites, les sports de plein air et la mer ! On a quand même 2 700 km de côtes, c'est l'attrait principal de la destination. Les touristes aiment aussi qu'il n'y ait pas trop de monde. Comme il y a beaucoup de plages, ils n'ont pas l'impression d'être opprimés comme sur d'autres territoires.

## Cela signifie un public plus sensible aux questions environnementales ?

Je ne dirais pas cela. Quand on leur a demandé, dans notre enquête REFLET en 2016, si la question environnementale était importante dans leur choix de vacances, ce n'était pas un critère de choix prioritaire. Ce qui compte le plus, c'est la localisation et le prix. Mais les choses évoluent très vite.

## Les atteintes à l'environnement, comme les algues vertes, ont-elles des conséquences sur le tourisme en Bretagne ?

Au Comité Régional du Tourisme, nous sommes très attentifs et suivons de près les travaux menés par les acteurs du plan Algues Vertes 2 et la préfecture et nous nous efforçons de faire de l'information auprès des touristes lorsque cela est nécessaire.



Mais dans les faits, il y a assez peu d'impact sur la venue des touristes en vacances. Ces trois dernières années il y a aussi eu des phénomènes plus limités et si certaines plages sont plus impactées que d'autres, je ne minimise pas l'impact local, à l'échelle de la Bretagne, les algues vertes sont assez peu perçues par les touristes.

## Et la qualité des eaux de baignade, comment est-elle perçue ?

Plutôt bien ! Et pour cause car selon les chiffres récents la qualité des eaux s'améliore en Bretagne. Les gens nous disent surtout que l'eau est froide !

## Une autre question majeure, dont on parle beaucoup, c'est le réchauffement climatique. Comment le prenez-vous en compte ?

Nous essayons d'agir avec nos moyens. Nous organisons des journées de sensibilisation, nous avons des partenariats avec l'Ademe pour essayer d'accompagner les professionnels... L'idée générale c'est de dire : attention, en tant qu'acteurs touristiques, nous serons les premiers touchés par le changement climatique. Si demain, avec le réchauffement, la Bretagne devient une destination très attractive, nous devons aussi nous demander si avec la surfréquentation, on ne perdrait pas en qualité. L'équilibre n'est pas facile à trouver.

Comment s'adapter s'il y a plus de monde et qu'il fait plus chaud, c'est la première question. La seconde, c'est que fait-on aujourd'hui ? Comme le secteur du tourisme est l'un des contributeurs majeurs au réchauffement climatique, comment la filière s'organise pour faire en sorte que le réchauffement climatique soit le plus limité possible ? Nous disons aux professionnels : plus vous faites attention maintenant, moins vous serez impactés dans quinze ans. Nous sommes dans un cercle que l'on aimerait vertueux.

*Propos recueillis par Arnaud Clugery*



# La protection de la ressource en eau : une condition essentielle du tourisme dans les îles

Faible disponibilité en eau douce et géomorphologie contraignante ont contraint les îles à gérer au mieux les ressources dont elles disposent. Ces laboratoires insulaires peuvent être inspirants pour le continent.

Aujourd'hui le tourisme représente le principal secteur d'activité et impacte fortement l'aménagement du territoire des îles. Une des particularités insulaires est d'ailleurs la distinction que l'on peut faire entre le tourisme résidentiel - qui exerce une pression sur le foncier et le logement mais qui contribue au maintien des services locaux - et le tourisme excursionniste, qui est plus saturateur des espaces mais qui contribue à l'équilibre économique des transporteurs maritimes et des emplois saisonniers.

Et l'eau dans tout ça ? Si c'est la mer qui a façonné ces îlots de terres, la disponibilité d'une eau douce en quantité et qualité satisfaisante a été déterminante dans leurs histoires et leurs développements. Pour faire simple, une île sans eau n'est quasiment pas « habitable » et hostile, une île avec une « aiguade » abondante est un lieu de vie, un lieu d'escale, un abri sûr. Or, la ressource en eau des îles se caractérise par une pluviométrie très souvent plus faible que sur le continent, une superficie de bassin-versant très restreinte et des ressources souterraines réduites voire inexistantes. Ceci a créé une forme de gestion frugale de la ressource basée sur l'économie, la récupération et le stockage (puits communaux, citernes individuelles, etc).

## Assainissement et épuration dans des contextes contraignants

L'accession à un mode de vie contemporain s'est faite relativement plus tardivement que sur le continent avec des choix d'aménagements très variables, qui vont de « l'effacement » de l'insularité en raccordant l'île au continent via une conduite, à la réalisation de barrages, de forages avec citernes pour passer l'été avec une originalité : l'impluvium à Molène et une solution plus discutable : celle de la désalinisation à Sein.

L'Association des Îles du Ponant, créée en 1971, réunit élus et responsables socio-professionnels des îles. Les îles du Ponant regroupent 15 îles de la façade ouest du territoire métropolitain : Chausey, Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Les Glénan, Groix, Belle-Île-en Mer, Houat, Hoedic, l'île d'Arz, l'île aux Moines, Yeu et Aix.



LES VISITEURS DES ÎLES SONT SENSIBILISÉS AUX ÉCONOMIES D'EAU.

Dans la foulée, les consommations augmentant, il a aussi fallu créer des réseaux d'assainissement et de stations d'épuration dans un contexte de fortes contraintes : peu de place disponible, des rejets en milieu sensible notamment au regard de la bactériologie (plage) d'où nécessité de réseaux complets dans des conditions souvent difficiles (zone quasi-urbaine comme à Sein, roche, etc) avec un risque élevé d'altération des rares ressources souterraines. Et tout cela avec un coût particulièrement élevé du fait de l'insularité.

Si ces conditions complexes ont contribué à maintenir une culture économe de la ressource en eau (récupération de l'eau de pluie) elles rendent néanmoins les îles bretonnes extrêmement fragiles. D'autant plus dans un contexte de tourisme important qui peut multiplier jusqu'à 10 fois les populations en période estivale ! Alors développons un tourisme soutenable de nos îles !

*Pauline Pennober et Pierre-Philippe Jean*



Quatre questions à...

## Emilie Gauter,

chargée de mission énergie et déchets  
de l'association Les Îles du Ponant

### Aujourd'hui quels sont les enjeux liés à l'eau et au tourisme sur les îles ?

**Emilie Gauter** : Sur les petites îles, les populations d'été peuvent être jusqu'à dix fois plus élevées que la population hivernale. À Houat par exemple, on compte 250 habitants permanents ; mais avec l'été et l'afflux des résidents secondaires, la population atteint les 3 000 habitants. Et c'est sans compter les 100 000 visiteurs à la journée chaque année. Dans un contexte de forte attractivité touristique et de ressources limitées, tout l'enjeu est alors de fournir une eau de qualité en quantité suffisante pour faire face aux besoins de la population annuelle et de la population estivale. Dans leur ensemble, les quinze îles du Ponant accueillent plus de deux millions de visiteurs par an et l'approvisionnement en eau représente un enjeu vital. Le problème de rupture s'est déjà posé, à Belle-Île notamment (en 2005), où des ravitaillements en eau douce ont dû être assurés par bateau. Sur les îles, la question de la gestion des ressources naturelles se pose pleinement. C'est pourquoi une réflexion a été engagée par les îles du Ponant pour préserver la ressource en eau.

### Quelles actions avez-vous mis en place pour y faire face ?

**EG** : L'Association les Îles du Ponant, les communes insulaires et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) ont initié une action de sensibilisation des visiteurs des îles aux économies d'eau. Chaque visiteur doit prendre conscience de la préciosité de l'eau sur les îles et de l'urgence qu'il y a à réduire sa consommation.

Cette campagne de sensibilisation lancée officiellement le 20 avril 2018 sur l'île de Houat concerne treize îles du Ponant, qui font partie du périmètre d'action de l'AELB : Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Saint-Nicolas des Glénan, Belle-Île, Groix, Île-aux-Moines, Île d'Arz, Houat, Hoedic et Yeu.

Elle se décline en deux volets :

- Des outils de sensibilisation destinés aux visiteurs distribués aux

propriétaires d'hébergements touristiques (hôtels, gîtes et autres résidences locatives) : affiches, dépliants d'informations et autocollants sur les économies d'eau.

- Un kit hydro-économe accessible pour chaque foyer, permettant de réaliser des économies d'eau au quotidien.

### Certains des choix retenus pour alimenter les îles en eau ne sont pas sans conséquences sur la ressource, comment gérez-vous cela ?

**EG** : L'enjeu se pose effectivement pour les îles qui ne possèdent pas de canalisations sous-marines pour fournir l'eau potable aux usagers et qui doivent trouver une solution localement. Certaines îles n'ont pas de ressources souterraines en eau et dessalent l'eau de mer (île de Sein) ou collectent l'eau de pluie (Molène) et les eaux de ruissellement. D'autres îles ont des réserves d'eau dans leur sous-sol et restent en constante vigilance pour ne pas épuiser la ressource.

Même si les insulaires sont économes par nature, il s'agit donc de sensibiliser tous les usagers – visiteurs et habitants – aux enjeux de l'accès à l'eau sur les territoires insulaires.

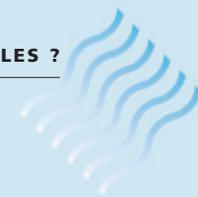
### La situation des îles augure celle du continent, notamment à l'aube du changement climatique ?

**EG** : Les îles sont en première ligne face au changement climatique. Les assauts de la mer et des tempêtes érodent petit à petit leur territoire et la hausse du niveau de la mer sera catastrophique pour celles qui sont au niveau de la mer (île de Sein, île d'Arz).

Mais ces îles représentent aussi une opportunité pour la réussite de la transition énergétique au niveau mondial car elles constituent des territoires d'expérimentations formidables, reproductibles dans d'autres territoires insulaires et sur le continent.

*Propos recueillis  
par Pauline Pennober*





# Des écolabels de toutes les couleurs et de toutes natures

Tout le monde connaît le Label rouge pour des produits alimentaires. D'autres labels, tout aussi colorés, concernent le secteur du tourisme.

Ils s'appellent « Pavillon Bleu d'Europe » pour les plages et ports, ou « Clef Verte » pour les hébergements touristiques. Ces derniers peuvent également obtenir la certification « Ecolabel européen ». Tous sont considérés comme des labels écologiques d'activité.

Il existe également de nombreuses certifications de territoires protégés en Bretagne : du Parc marin aux Espaces naturels sensibles.

## Mais comment s'y retrouver dans cette jungle des écolabels ?

En France, malgré le nombre assez important de sigles, la labellisation écologique est encore faible en quantité, comparée à d'autres pays. Avant de voyager sur un territoire, il s'agit de s'informer sur l'existence ou non d'un écolabel et ensuite d'identifier sa fiabilité.

La plupart des labels ont des objectifs environnementaux assez larges : économies d'énergie et d'eau, réduction des déchets, préservation de la qualité des eaux, protection de la biodiversité et du cadre de vie, achats responsables, sensibilisation à l'environnement...

L'organisme attribuant le label doit alors être étudié. Il peut s'agir d'associations (Teragir pour Clef verte et Pavillon bleu), d'entreprises (Afnor pour l'Ecolabel européen) ou d'organismes d'état et collectivités territoriales (Parc marin d'Iroise, Natura 2000, Grand Site de France, Conservatoire du littoral, Parcs naturels régionaux d'Armorique et Golfe du Morbihan, Espaces remarquables, Espaces naturels sensibles...). Mieux vaut se méfier des labels auto-attribués par des professionnels.

Il s'agit de bien identifier une globalité d'objectifs écologiques et éthiques et se méfier de l'affichage de quelques actions ponctuelles alors que des manques existent dans d'autres domaines.



## A la Torche, le camping est éco-label

Même s'il présente tous les attraits d'un site lambda, le camping de la Torche, dans le pays bigouden, propose bien plus que des carrés de pelouse à des touristes. Ici, l'objectif, c'est l'écologie et les économies d'eau et d'énergie !

C'est le camping le plus proche du spot de surf de la Torche. Derrière les dunes se nichent mobil-home, caravanes et tentes en tout genre. Aux manettes, Flora Thouzeau et son mari. En 2012, ils ont lâché leur vie de prothésistes dentaires à Dijon pour acheter le camping. Un an plus tard, ils initiaient le virage écologique du lieu d'accueil. « Nous avons commencé par couvrir la piscine, explique la gérante. Afin d'utiliser moins de produits et de moins chauffer l'eau. » Puis ils ont étudié les critères des labels. « Clef verte était un peu trop léger, Ecolabel plus approfondi mais c'est un sacré boulot administratif. Le dossier est très lourd ! »

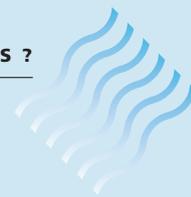
Le label leur impose un plan d'actions. Progressivement, les vieilles ampoules ont été remplacées par des basses consommations ; les phytosanitaires ont laissé leur place à des produits plus vertueux et à des moutons. 105 panneaux solaires ont été installés ainsi qu'une éolienne. « Nous sommes un camping à énergie positive, nous produisons plus d'énergie que nous en achetons », se félicite Flora Thouzeau. La consommation d'eau est scrutée pour éviter les fuites, des machines à laver peu gourmandes en eau ont été choisies... Coût total des investissements : 200 000€ et « très peu d'aides ».

Au delà de l'aspect matériel, le couple espère sensibiliser les



vacanciers aux problèmes environnementaux, à commencer par les enfants. « Nous les informons sur la production de déchets, aux produits utilisés dans les jardins. L'été dernier, nous avons construit un hôtel à insectes. Nous essayons d'être bien plus qu'un camping et de travailler avec les acteurs locaux. »

La recette fonctionne ? « Certains n'en ont rien à faire. Mais au moins 20 % de notre clientèle vient jusqu'à nous car nous sommes un camping éco label. Et puis nous voyons que la population évolue : de plus en plus de vacanciers ont des véhicules hybrides ! » Pour eux, le couple installera l'an prochain, une borne pour recharger les voitures.



# Le Crir, un acteur du tourisme rural

Si la principale mission du Centre régional d'initiation à la rivière (Crir), à Belle-Isle-en-Terre, est d'éduquer un large public à l'environnement, il a également pour objet le développement local et touristique. Modestement mais sûrement, il a contribué à développer le tourisme rural en Centre Bretagne. Comment ?



GRÂCE À LA STATION DE SPORTS DE PLEIN AIR, IL SERA POSSIBLE DE DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE EN PAGAYANT.

## L'organisation de séjours pour les groupes

3 500 jeunes bretons découvrent chaque année le patrimoine naturel et architectural à l'occasion de leurs classes de rivière au Crir. C'est une forme de tourisme de proximité. D'autant plus qu'il n'est pas rare de découvrir les familles, dont les enfants sont venus en séjour, en balade dans la cour pour découvrir avec l'enfant les richesses du secteur. Si les élèves des classes viennent majoritairement de Bretagne, le centre organise aussi des séjours pour les jeunes, souvent extérieurs à la région, sur le temps des vacances. Chaque année, plusieurs dizaines de jeunes viennent passer une quinzaine de jours pour découvrir à la fois le centre Bretagne et la côte, tout en étant sensibilisés à l'environnement.

## L'aquarium, le dernier d'eau douce en Côtes d'Armor

Avec l'aide du département et de la commune, Eau et Rivières de Bretagne a créé « l'aquarium des curieux de nature ». 4 500 à 6 000 visiteurs le visitent chaque année. Il est à la fois un outil pédagogique très utile dans le cadre des classes de rivière mais c'est surtout un outil touristique. A l'aune du changement climatique, cet équipement est important pour montrer les rivières dites d'eau froide, en première ligne dans le changement qui survient. C'est le dernier aquarium d'eau douce des Côtes-d'Armor. A ce titre, il faut espérer que les pouvoirs publics sauront

investir pour le préserver et le développer dans un secteur en déficit d'équipements couverts.

## Des animations pour les familles

Pour sensibiliser les familles, l'équipe pédagogique du Crir organise un cycle d'animations nature permettant de découvrir la faune, la flore, les milieux, les paysages... Ludique et à destination des familles, ces animations permettent de sensibiliser 500 à 600 personnes chaque année.

## Des guides de randonnées, des expositions...

Au-delà des animations et des visites, le centre crée de nombreux outils pédagogiques utiles aux estivants, comme une collection de guides de randonnées animées permettant de découvrir quelques vallées emblématiques de la région. Dans la même veine, une collection d'expositions de plein air sillonne la Bretagne afin de mettre en valeur la faune et la flore des milieux naturels aquatiques.

## Nouveauté : une station de sports de plein air

Une nouvelle page s'ouvre. En partenariat avec Guingamp-Paimpol Agglomération, Eau et Rivières lance, dès cet été 2019, les bases d'une station de sports de plein air. Elle va permettre de découvrir le territoire par le VTT, le vélo, le tir à l'arc, la randonnée, le kayak... Ce nouveau secteur devrait nous permettre à la fois de développer des activités pour les familles mais aussi des séjours pour les groupes (clubs de sport, CE, colonies de vacances... etc).

# En vacances aussi, réduisons notre empreinte écologique

Quand un touriste séjourne en Bretagne, en général, il ne fait pas que de la bronzette ponctuée de quelques brasses. Diverses enquêtes montrent que les vacanciers arpentent la Bretagne pour son authenticité, son patrimoine, sa culture et surtout pour ses paysages et sa nature. Raison de plus pour les préserver et les gérer en y mettant les moyens.

Quand on voit encore des étangs d'eau douce et des plages fermés à la baignade ou envahis d'algues vertes, on se dit que certains responsables ne sont pas conscients de la richesse d'attrait touristique qu'ils perdent. D'autres élus, dans un souci de rentabilité immédiate, détruisent encore les paysages du littoral par des permis de construire à tout-va.

Les acteurs de la filière du tourisme peuvent eux-mêmes prendre des engagements fermes en faveur de l'environnement, notamment pour limiter et s'adapter au réchauffement climatique. Cela passe par des choix cohérents en matière d'alimentation, d'infrastructure et d'offre de loisirs :

**Alimentation** : elle est prescriptive d'un modèle agricole, et privilégier les circuits courts et les produits bio est l'un des leviers de la transition agro-écologique.

**Infrastructure touristique** : pour atténuer les changements climatiques, il est déterminant de freiner la consommation d'espaces naturels et l'imperméabilisation des sols mais aussi de prendre des mesures pour anticiper les phénomènes extrêmes (fortes températures, manques d'eau, submersions marines, inondations...).

**Offre de loisir** : en proposant des espaces ombragés, des horaires de repas aménagés, des menus plus légers, des séjours et activités plus adaptées pour réduire l'empreinte carbone...

Même si les **démarches de labellisation tourisme durable** ne sont pas encore prioritaires dans les choix des consommateurs, elles sont aussi l'occasion de rentrer dans une démarche d'autodiagnostic qui débouche bien souvent sur des choix économiques, sociaux et écologiques vertueux.

Et ces choix doivent être proposés aux touristes. De plus, ceux-ci peuvent, en plus de ces choix proposés, adopter dans leur vie quotidienne des comportements vertueux : par exemple ne pas dégrader la nature par le piétinement, ne pas jeter de déchets, réduire sa consommation d'eau... L'objectif ne devrait-il pas être pour chacun d'avoir une **empreinte écologique la plus faible possible** ? Pour cela Eau et Rivières de Bretagne peut émettre quelques recommandations de base.

## Dix conseils pour bien vivre ses vacances en Bretagne

1. Se déplacer en train plutôt qu'en avion ou en voiture.
2. Privilégier les balades piétonnes ou cyclistes.
3. Préférer des sites ou hébergements labellisés respectant l'environnement.
4. Respecter les consignes pour ne pas déranger la faune sauvage et ne pas affecter les plantes protégées.
5. Produire le minimum de déchets et respecter les lieux de stockage en privilégiant le tri.
6. Économiser l'eau.
7. Vérifier si l'assainissement des eaux usées du lieu est aux normes et en capacité.
8. Consommer le minimum d'électricité.
9. Ne pas se baigner dans des zones où des arrêtés d'interdiction ont été pris. Bien vérifier les panneaux et demander des explications aux élus.
10. Soutenir les associations qui protègent la nature et les paysages de Bretagne.



# Le changement climatique, un défi pour les éducateurs à l'environnement

Le changement climatique a des effets sur les milieux naturels, la biodiversité et nos modes de vie. Mais comment transmettre ces notions aux enfants ? Comment leur donner envie de comprendre, voir, réfléchir, agir ? Pour y répondre, Eau et Rivières développe un nouveau module d'éducation.

Durant l'année scolaire écoulée, une expérience a été menée dans une classe de l'école Notre-Dame, à Quimper. En lien avec le Sivalodet, syndicat de bassin-versant, l'animatrice d'Eau & Rivières de Bretagne a pu mener un cycle de cinq séances entièrement consacrées au changement climatique et à ses effets sur l'eau.

## « Peu d'élèves n'avaient jamais entendu parler du changement climatique »

La méthode « ricochets » et la fameuse pédagogie de projet ont été à l'œuvre durant ces cinq séances. Partant de leur réflexion à l'aide d'une maquette qu'ils ont construite eux-mêmes, les élèves nous ont guidés pour élaborer le déroulé pédagogique.

Au terme de la première séance, nous avons constaté que peu d'élèves n'avaient jamais entendu parler du changement climatique. Par contre très peu d'élèves connaissaient suffisamment le cycle de l'eau pour anticiper les conséquences.

Nous avons donc décidé de faire une séance sur le cycle de l'eau et le contexte de l'eau en Bretagne. Le thème de la biodiversité revenant également beaucoup, nous nous sommes orientés vers une séance sur les animaux migrateurs. Enfin, nous avons pensé à proposer des solutions aux élèves. Nous avons donc programmé une séance sur la découverte des zones humides et une autre sur les économies d'eau.

## Des conditions pour la réussite des séances

Les élèves sont maintenant plus avertis sur le changement climatique mais ils restent bien démunis pour pouvoir agir. Beaucoup d'enseignants pensent que leurs élèves sont trop jeunes pour appréhender le changement climatique. Il n'en est rien. Le sujet peut être abordé avec des élèves du 3<sup>e</sup> cycle sans problème.



Quelques conditions s'imposent toutefois :

- Un projet long avec un minimum de cinq séances ;
- Des séances co construites sur les questions et les besoins de la classe, avec les élèves et l'enseignant ;
- Une implication totale de l'enseignant qui doit reprendre les notions vues en sortie et surtout user de la transversalité pour toujours nourrir les réflexions, le débat et les idées de solutions des élèves ;
- Ce sujet étant très anxiogène, il doit être traité avec calme, beaucoup de modestie et les élèves ne doivent pas rester seuls avec leurs questions.

Cette démarche n'en est qu'à ses débuts. La commission pédagogique met en place un outil « Effet de serre », une exposition qui pourra être visitée en autonomie par un large public et faire l'objet d'un projet plus long avec les classes. Le groupe poursuit son travail et apportera ses lumières à toutes les sphères éducatives de l'association.

*Anouck Bonjean*



# Libre Canut ou la défense et l'entretien de la nature

En Ille-et-Vilaine, les membres de Libre Canut organisent des chantiers rivière et travaillent en concertation avec associations et organismes publics. Plus globalement, ils tentent de répondre aux grands défis environnementaux.



LA MOYENNE D'ÂGE DE LA VINGTAINE D'ADHÉRENTS AVANCE PAR MANQUE DE RECRUTEMENT DYNAMIQUE. BEAUCOUP DES MEMBRES SONT INVESTIS AILLEURS, MAIS NÉANMOINS CONTENTS DE SE RETROUVER POUR CONTRIBUER ACTIVEMENT À L'ENTRETIEN DE LA NATURE.

L'association Libre Canut a été créée en 1995 pour lutter contre un projet de barrage sur la rivière du Canut Nord, à une trentaine de kilomètres au sud ouest de Rennes. Ce projet de barrage destiné à approvisionner la ville de Rennes a été abandonné au profit de l'interconnexion avec le barrage d'Arzal, projet lui-même très controversé, notamment par Eau & Rivières.

Le territoire d'action de Libre Canut correspond globalement à l'ancien canton de Guichen, et plus particulièrement aux communes de Goven, Baulon, Lassy, Guiguen, La Chapelle-Bouëxic...

Après avoir organisé différentes animations en direction du grand public et des écoles, l'association poursuit son travail de concertation au sein de différents collectifs publics (Conseils de développement du pays des vallons de Vilaine et de la communauté de communes Vallons de Haute Bretagne communauté ; syndicat de production d'eau Ouest 35 ; Smictom des pays de Vilaine, comités Natura 2000 et espace naturel sensible de la vallée du Canut...). L'association échange aussi avec d'autres : OGM35, Le Pont de pierre, Culture bio...

Libre Canut dépose en enquêtes publiques, réalise des

chantiers rivières, entretient des mares, identifie les points d'eau (Mission fontaine d'Eau et Rivières) et chemins, réagit à tous les projets concernant l'environnement local et global.

## Des chantiers plutôt à l'automne

Pour prendre en compte les réalités de la biodiversité dans les milieux dans lesquels elle intervient, l'association a fait évoluer ses pratiques. Ainsi, par exemple, les chantiers ont plutôt lieu à l'automne. Ils sont systématiquement associés au partage d'un repas bio local et à une balade découverte du patrimoine environnemental et culturel, local lui aussi. Nous organisons aussi bien sûr des balades naturalistes.

Dans le contexte présent et au-delà des préoccupations locales, l'association tente de poser des questions y compris à ses propres adhérents, comme par exemple sur la collapsologie (étude de l'effondrement) et à la façon dont nous pouvons contribuer individuellement et collectivement à bâtir de façon assez urgente des alternatives. En ce sens le travail de pédagogie et d'échanges avec les élus et nos concitoyens, nos voisins, constitue un enjeu pour notre association.

Libre Canut travaille avec Michel Riou, éducateur à l'environnement à Eau et Rivières. Ensemble, ils réalisent un panneau d'information consacré à l'histoire et à la vie biologique de la fontaine de l'Hermitage. La mairie de Goven a confié à Libre Canut la tâche d'entretien de ce panneau,

**Libre Canut**

Association Libre Canut  
La Gombaudoire  
35580 Goven  
02 99 42 14 88



## Asso 56 – Arzal en danger se bat contre une unité de méthanisation

Dès 2013, lors de la création d'une Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) de méthanisation à Arzal, petit village de 1 400 habitants, le collectif Arzal en Danger s'est constitué.

Suite à des pressions, seul un « noyau dur » a résisté. Celui-ci dénonce les nombreuses pollutions du ruisseau proche du site, les fuites de gaz, le trafic qui traverse le bourg, l'altération des paysages, le tout dans une opacité totale.

Accompagné et soutenu efficacement par Eau & Rivières de Bretagne depuis 2017, nous avons élargi notre action en signalant les coupes de bois protégé, la destruction de zones humides, l'empierrement d'un sentier de randonnée du domaine public. Alors que, depuis, l'exploitant a doublé son élevage et installé un deuxième cogénérateur, les habitants attendent une enquête publique.

Contact: arzal-en-danger@orange.fr



RUISSEAU IMPACTÉ PAR LES BOUES DES TRAVAUX DE LA RETENUE COLLINAIRE DE 2 HA LIÉE À LA MÉTHANISATION.

## Asso 29 – L'APPCL protège la côte des Légendes



L'Association pour la protection et la promotion de la côte des Légendes (APPCL) lutte pour préserver l'environnement en pays d'Iroise. Urbanisme, qualité des eaux de baignade, élevages industriels sont autant de

terrains de bataille pour les bénévoles de cette association présidée par Yves Le Berre.

L'APPCL est engagée notamment dans le combat contre la porcherie industrielle Avel vor, à Landunvez, aux côtés d'Eau & Rivières de Bretagne ainsi qu'Avenir et environnement en pays d'Iroise (AEPI). Le tribunal administratif de Rennes vient d'ailleurs de prononcer l'annulation de l'autorisation d'extension de cet élevage. Le tribunal a reconnu que l'étude d'impact de cette porcherie de 12 000 animaux équivalents pour une production de 26 000 porcs charcutiers par an n'était pas suffisante. C'est notamment l'analyse des effets cumulés qui n'a pas été suffisamment prise en compte.

Le préfet, qui n'avait pas tenu compte de l'avis du commissaire enquêteur, doit désormais mettre en demeure l'exploitant de déposer une nouvelle demande d'autorisation. Mais, pour l'APPCL comme pour Eau & Rivières, un tel projet ne devrait pas être régularisé compte tenu du contexte environnemental.

Contact :  
1 route de Quilvit  
29840 Porspoder  
ppcotedeslegendes@hotmail.com  
<http://appcl.over-blog.com>

## Asso 22 – L'incinérateur, la zone humide et la tomate

Fin des années 1990, l'incinérateur d'ordures ménagères de Pluzenet a été bâti sur une zone humide. Une construction qui inquiétait un certain nombre de personnes. L'association Bevañ tost d'ar Mene Bre était née.

Elle s'est battue contre les diverses extensions envisagées. Au dernier projet avorté de plateforme de stockage de bois succède, aujourd'hui, un projet d'agrandissement des serres, toutes proches, chauffées par la chaleur fatale de l'incinérateur. Lasses des pétales, les serres verront rougir les tomates. Ce projet d'extension détruirait une autre partie de la zone humide.

Avant d'avancer d'un pouce sur ce projet, qui possède d'autres faiblesses, l'association Bevañ tost d'ar Mene Bre demande, une fois de plus, que soit réalisé un inventaire précis des zones humides à cet endroit. Sa demande sera-t-elle enfin exaucée ?

Contact :  
Bevañ tost d'ar Mene Bre – Convenant l'hostis – 22140 Pluzenet – 02 96 47 88 48

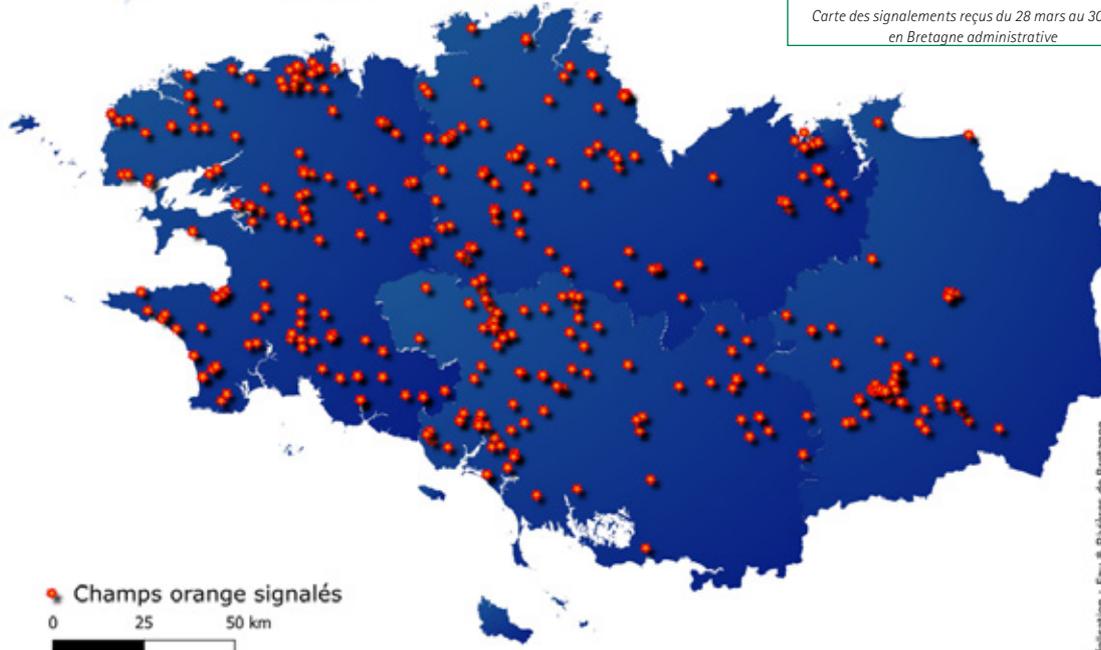




## BZH - Stop champs orange, le bilan !



Carte des signalements reçus du 28 mars au 30 avril en Bretagne administrative



Réalisation : Eau & Rivières de Bretagne  
Données : ICN & Sentinelles de la Nature

L'opération de recensement participatif des champs désherbés chimiquement (ou champs orange), lancée le 28 mars dernier, a connu un vif succès. Le site Sentinelles de la nature, sur lequel s'appuyait notre recensement, a enregistré en un mois plus de 200 créations de compte. Au total, près de 400 champs orange nous ont été signalés.

Cette action a confirmé qu'une certaine partie de la profession agricole ne tolère pas de voir la société s'inquiéter de ses pratiques, encore moins de les révéler publiquement. Nous avons été accusés d'inciter à la

délation ; mais c'est bien l'usage des pesticides que nous avons en ligne de mire, et non l'agriculture elle-même.

Nous demandons la fin des pesticides le plus rapidement possible, dans cinq ans au maximum. D'ici là, nous défendrons, pas après pas, un durcissement des règles d'usage des pesticides. Distance d'épandage à proximité des habitations, interdiction de l'usage des désherbants totaux... figurent parmi les demandes que nous aurons l'occasion de rappeler à la Préfète de région dans le cadre d'une rencontre qu'elle nous a accordée.

**6 000**  
avis ont été déposés lors de la consultation sur les questions importantes du Sdage Loire-Bretagne. Notre association a relayé ce questionnaire et a rédigé un avis

## BZH - Une cinquantième assemblée générale riche en échanges...

Samedi 27 avril, 150 adhérents se sont réunis à La Roche-Maurice, dans le Finistère, pour la cinquantième assemblée générale. Outre les présentations traditionnelles des rapports, la salle a pu échanger sur de nombreux sujets et participer à différents ateliers l'après-midi.



Huit nouveaux administrateurs rejoignent le CA en place. Philippe Derouillon-Roisné, Guy Le Hénaff, Anne-Marie Pichon, Jean-Luc Pichon, Philippe Nicol, Jean-Pierre Bageot, Jean-Pierre Le Lan, Pierre Loisel

## ... et un bureau inchangé

Le premier conseil d'administration a eu lieu le 24 mai. Alain Bonnac a été reconduit à la présidence d'Eau et Rivières de Bretagne. Jean-Yves Piriou est vice-président ; Jean Peuzin, secrétaire général ; Marie Feuvrier, secrétaire générale adjointe ; Jean Hascoet, trésorier.





## 22 - Mon établissement scolaire sans pesticides et avec plus de nature

Pourquoi les pesticides sont-ils dangereux ? Comment mieux accueillir la nature au sein d'un établissement scolaire ? Comment devenir acteur de son environnement quotidien ? C'est à toutes ces questions et bien d'autres que tente de répondre cette opération. Après avoir travaillé sur la dangerosité des pesticides et les représentations de la nature, les élèves de 5e du collège Prat Elès de Belle-Isle-en-Terre ont inventorié les espaces verts de leur établissement. Afin de diversifier les espaces, la création d'un potager (et d'un club pour assurer son entretien) ainsi que la réfection complète d'un parterre fleuri ont été mises en œuvre au sein de l'établissement. Un aboutissement concret après les six séances où Eau Et Rivières a accompagné les scolaires.



LES ÉLÈVES EN PLEIN INVENTAIRE DES ESPACES DU COLLÈGE.

## 22 - Une malle itinérante pour jardiner au naturel

Tronc commun du programme inter-associatif « Défi territoire sans pesticides » coordonné par la Maison de la consommation et de l'environnement, l'outil « Ensemble jardinons au naturel » a vu le jour. Composée de différents modules (déchets, biodiversité, aménagement du jardin), la malle est désormais disponible à la location à la MCE à Rennes.

Mais avant de l'utiliser, il est préférable de se former ! C'est ce qu'on fait huit stagiaires à Allineuc pendant un jour et demi. L'occasion pour eux de repartir avec des connaissances théoriques plus fournies sur la réglementation sur les pesticides et l'état de la contamination des milieux aquatiques, un savoir-faire pratique sur le compostage et l'appropriation de tous les outils de la malle.



LES PARTICIPANTS DÉCOUVRENT DES VERS !

## 22 - Il n'y avait jamais eu autant de monde à la Fête du jardinage

4 000 visiteurs à la seizième Fête du jardinage et de l'agriculture, c'est du jamais vu ! Cet événement a été rendu possible grâce aux 45 bénévoles mobilisés, aux volontaires en service civique et aux salariés. Merci à eux !

Revivez cet événement sur [eau-et-rivieres.org](http://eau-et-rivieres.org)



## 29 - Le Spernot à découvert



Le Spernot est plus connu des Brestois pour son incinérateur que pour le petit affluent de la Penfeld qui lui a donné son nom. Enterré sur une bonne partie de son cours, il souffre également des zones commerciales traversées, des mauvais branchements d'assainissement et pour finir de la décharge qui l'a recouvert...

Depuis plusieurs mois, Brest métropole avait engagé des travaux de remise à l'air libre afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales dans ce quartier de Lambézellec. Mercredi 20 mars, en avant-première de la Journée mondiale de l'eau, les élèves de CE1 de l'école Ferdinand-Buisson à Brest ont participé à sa remise en eau. Accompagnés par Mickaël Raguénès dans le cadre d'un projet pédagogique, ils ont, pierre après pierre, levé le dernier barrage qui empêchait encore l'eau de rejoindre le nouveau lit qui avait été préparé au cœur du jardin de Keravelloc. Un geste symbolique qui contribue à redonner vie à ce tronçon de cours d'eau urbain et qui sera suivi par une mise en valeur pédagogique du ruisseau par les élèves eux-mêmes. MR



## 29 - Terre et mer défendues à la Torche

500 personnes se sont rassemblées à la pointe de la Torche, jeudi 30 mai. Plusieurs associations, dont Eau et Rivières de Bretagne et Baie de Douarnenez environnement appelaient à manifester afin de défendre l'environnement et d'alerter sur la dégradation des milieux naturels. Près de cent surfeurs se sont également jetés à l'eau pour former un cercle. Tout un symbole pour protéger l'océan, la terre, la vie !



## 29 - Plus de 400 enfants à la Foire à l'eau

Sensibiliser les élèves à la question de l'eau de manière ludique. C'est l'objectif de la Foire à l'eau, dont la quinzième édition s'est tenue au lycée Kerbernez de Plomevin, jeudi 23 et vendredi 24 mai. 406 enfants de douze écoles ont pu participer à 24 ateliers proposés par Eau et Rivières, le Sivalodet et leurs partenaires. Ils ont ainsi découvert la biodiversité des rivières, la pêche à la mouche, les plantes des zones humides... Les lycéens de la filière « gestion des milieux naturels et de la faune » ont guidé les enfants dans ces ateliers.



© ERB

## 35 - Le projet de PLU I confond espaces naturels et parcs de loisirs

Le PLU I de Rennes métropole était soumis à enquête publique jusqu'à fin mai. Eau et Rivières a dénoncé certains points. En premier lieu, le dossier de près de 8 000 pages le rend inaccessible au grand public. Par ailleurs, l'association déplore : un état initial de l'environnement médiocre (pas d'inventaire zones humides et cours d'eau récents pour plusieurs communes, « oubli » des données relatives au SAGE Rance...), une trame verte et bleue qui se limite à des considérations paysagères et récréatives, un projet de zone de loisirs au niveau de périmètres de protection de points de captage d'eau potable, des règles d'urbanisme qui permettent de trop nombreux aménagements en zones humides et pas d'anticipation du changement climatique sur la ressource en eau.

## 35 - De moins en moins de dossiers étudiés par le Coderst d'Ille-et-Vilaine

Lors du dernier Coderst d'Ille-et-Vilaine, la préfecture a fait un bilan des trois dernières années de fonctionnement de la commission et a présenté un bilan 2018 des activités de la DDPP. On peut y apprendre que la commission examinait encore 99 dossiers en 2016 alors que ce chiffre est tombé à 38 en 2018.

Par ailleurs, en 2018, le département comptait pas moins de 110 installations d'élevage soumises à autorisation, 824 installations soumises à enregistrement et 3 498 soumises à déclaration et parmi ces exploitations, la DDPP a réalisé 141 contrôles en 2018. Au total moins de 5 % des exploitations du département ont été contrôlées. Mais rassurons-nous, nous pourrions toujours exprimer remarques et inquiétudes lors des enquêtes publiques (sic !)...

## 56 - La renaturation des étangs du Ter, un projet non abouti

Les plans d'eau sont les masses d'eau qui sont les plus dégradées : seulement 5 % d'entre eux sont en bon état. Ils sont donc en ligne de mire des opérateurs des Sage qui ont pour mission de restaurer leur qualité. Par exemple, les étangs du Ter, situés entre Lorient, Larmor-Plage et Ploemeur, font l'objet d'une étude.

Ces étangs dont les digues nécessitent des travaux d'entretien, sont souvent marqués par des épisodes de développement de cyanobactéries et sont également des lieux de loisirs. Lorient Agglo porte le projet de restaurer leur continuité écologique mais propose des solutions non abouties : les effacements des étangs sont partiels, les ouvrages hydrauliques seront entretenus et non supprimés. Notre forte déception sur ce dossier est l'opacité de la démarche de Lorient Agglo. Ni la Commission locale de l'eau du Scorff ni notre association pourtant partenaire historique n'ont été saisies sur les dossiers milieux aquatiques !



## 56 - La marche contre Monsanto-Bayer 2019 est un bon cru !



2 000 personnes ont marché contre Monsanto-Bayer, samedi 18 mai, à Lorient. Soit plus du double de marcheurs par rapport à l'an dernier. Lorient s'avère être la ville phare en France de cette marche internationale. La Marche proprement dite et le village des associations ont donné beaucoup de satisfaction aux participants. Les nombreux slogans donnaient un air de fête à la

foule mais les inscriptions étaient là pour nous rappeler à la réalité...

Un seul flop : le repas partagé... qui nous a pénalisé la suite puisque la place s'est vidée trop vite. Et pourtant on a assisté à quelques prises de paroles absolument détonantes de sincérité de la part d'intervenants pleins de modestie.

## 56 - (Re)découvrir la nature à Gestel

Larves de libellule, nêpes, larves de demoiselle, dytique, porte-bois... 80 participants sont venus découvrir la macrofaune aquatique lors de la Fête de la nature, à Gestel, dimanche 19 mai. De la pêche à l'observation des insectes, tous les participants se sont prêtés au jeu : les enfants de 2 à 13 ans explorent la rivière, les parents redécouvrent les libellules, les grands-parents se remémorent leurs pêches aux appâts et retombent en enfance.



## 56 - Une unité de méthanisation sous les fenêtres du château de Néant-sur-Yvel

Encore une fois, au-delà des problèmes de fond que pose l'activité de méthanisation (lire page 8), c'est la question du choix du lieu d'implantation qui se pose à Néant-sur-Yvel.

Un hangar de 4 900 m<sup>2</sup> abritant 300 vaches a été construit. Il alimentera avec deux autres fermes l'unité de méthanisation. Sont prévus : 40 tonnes/ jour d'intrants, la construction de hangars, locaux, silo, digesteurs, deux fosses de stockage du digestat de 11 m de haut, pour un total de 17 273 m<sup>3</sup> de matière stockée. Cela représenterait une file de 7 km de camions-citernes de 30 m<sup>3</sup> pare-chocs contre pare-chocs.

Cette activité est à moins de 500 m du château classé aux monuments historiques et de son parc, espace naturel unique. Le village où vivent de nombreuses familles est lui à 200 m.

Le projet est en haut d'une forte pente surplombant l'Yvel qui alimente le Lac au duc, source essentielle

d'eau potable pour la région de Ploermel et lieu de baignade pour les enfants. L'Yvel subit régulièrement des crues et le site est à moins de 35 m des zones inondables. Une partie des zones d'épandage retenues est en zone inondable. Tout ceci représente un danger inacceptable pour la ressource en eau.

Enfin la configuration des lieux, en cuvette, aura pour conséquence que le château et le village proche, surplombant les installations, soient le receptacle du million de m<sup>3</sup> de gaz et polluants émis annuellement (1 167 189 m<sup>3</sup>).

La SAS Methasserin est face à différents recours déposés devant le tribunal administratif et un référé contre le permis de construire sera déposé sous peu.

Le groupe départemental d'Eau et Rivières de Bretagne a décidé de soutenir la dénonciation de ce projet. Tout citoyen qui le souhaite peut contribuer à cette mobilisation. Contactez la délégation !



# On n'a pas tous les jours 50 ans !

Eau & Rivières célèbre cette année son demi-siècle. Hormis une grande fête à Quimperlé en fin octobre, des conférences, chantiers et randonnées rythment l'année 2019.

50 ans  
de lutte pour l'eau  
ha n'eo ket echu

Prenez date. Les 25, 26 et 27 octobre 2019, Eau & Rivières de Bretagne organise « Confluences », un week-end pour célébrer les 50 ans de lutte pour l'eau de l'association et aussi son avenir. Ce festival sera organisé à la salle Benoîte Groult de Quimperlé, située à la jonction des vallées de l'Ellé et de l'Isole, dont la confluence forme la Laïta.

Le vendredi 25 octobre au soir, un concert rassemblant des artistes locaux sera proposé. L'affiche sera bientôt annoncée et les préventes seront assurées sur le site Hello asso. Le lendemain, une randonnée urbaine à la découverte du patrimoine naturel et des monuments sera l'occasion de découvrir la ville de Quimperlé.

Dimanche 27 octobre au matin, un temps fort sera dédié à tous ceux qui font Eau & Rivières. Le film, en cours de réalisation par Jean-Yves Dagnet, sur les leviers du changement activés par l'association, sera projeté. Suivra un temps d'échanges et un repas partagé avec tous les adhérents. Là aussi, il faudra s'inscrire !

Une grande conférence sera proposée ce dimanche après-midi autour du thème « l'eau, bien commun ». Plusieurs personnalités seront présentes pour nous éclairer.

## Conférences, chantiers et randonnées

Tout au long de l'année 2019, des conférences « Du saumon à l'homme, un combat culturel » sont ou seront proposées par Jean-Claude Pierre, membre fondateur de l'association. Il y résume les actions menées par Eau & Rivières depuis 50 ans et y parle aussi de l'avenir. Arnaud Clugery, directeur opéra-

tionnel, ou les animateurs vie associative d'Eau et Rivières, l'accompagnent pour y distiller des anecdotes, des points de vue. Plusieurs conférences ont déjà été assurées durant le festival Taol Kurun à Quimperlé, à la Foire bio de Landerneau, à la Fête du saumon à Pont-Scorff ou encore à Rennes, en partenariat avec l'association La bonne assiette. Les dates de ces conférences sont à retrouver sur notre site.

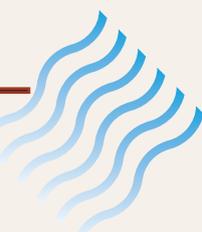
Et puisqu'il faut toujours mettre la main à la pâte et revenir aux sources, des chantiers sont organisés dans tous les départements. Fin juin, par exemple, grâce aux AAPPMA de l'Elorn et du Ster goz, des dizaines de militants ont nettoyé les berges et les embâcles.



DES AFFICHES «UN GRAND PAS POUR L'EAU»  
SONT DISPONIBLES DANS LES DÉLÉGATIONS.  
NOUS CHERCHONS DES BÉNÉVOLES POUR LES DIFFUSER !

Des randonnées « 50 ans » sont également organisées dès cet été. A Belle-Isle-en-Terre, l'association propose des « rand'eau », les 8 et 31 juillet ainsi que le 29 août. Celles-ci seront l'occasion de redécouvrir nos vallées avec un animateur nature et de rencontrer les acteurs des rivières (pêcheurs, élus, bénévoles). Elles sont gratuites et ouvertes à tous !

Retrouvez tous ces événements sur notre site [eau-et-rivieres.org](http://eau-et-rivieres.org)



## Ragondin et dette sociale

Plus les années passent, plus la population de ragondins augmente en Bretagne, à tel point que les îles ne sont plus épargnées (*Le Télégramme*, 08/03/19). A la campagne, des cages sont placées pour réguler le rongeur par des amateurs de pêche ou de chasse. « Il n'y a pas d'âge pour être piègeur », précise la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles. Sauf que les primes sont peu incitatives. Sur les 3 euros par bête capturée, 24 cts sont prélevés pour la CRDS : la contribution du ragondin à la dette sociale.

## Plus belle

A Plougastel-Daoulas, plusieurs dépôts d'extincteurs ont été trouvés au cours du début d'année (*Le Télégramme*, 16/03/19). Ces déchets, considérés comme dangereux, font l'objet de plaintes auprès de la gendarmerie. A noter que les étiquettes d'entretien, toujours visibles, devraient permettre aux enquêteurs d'avancer. Les contrevenants l'ont bien compris, Plougastel serait-elle la poubelle des presqu'îles bretonnes ?

## De l'électricité dans l'aire

Deux agriculteurs du secteur de Loudéac constatent la mort inexplicable de leurs vaches laitières (*Ouest-France*, 28/03/19). Ils semblent persuadés que cette surmortalité est due à l'implantation de panneaux solaires qui génèrent de l'électricité ! « Les bêtes ne boivent plus, font des crises cardiaques », assurent-ils. Depuis les premiers articles sur le sujet, les deux agriculteurs reçoivent beaucoup de messages d'agriculteurs de l'hexagone. Y-aurait-il de l'électricité dans l'aire des vaches ?

## Vénères

Pros et anti chasse à courre s'opposent régulièrement dans la campagne des Côtes-d'Armor (*Le Télégramme*, 24/03/19). D'un côté, les veneurs défendent la pratique de « toutes les chasses et pêches traditionnelles », de l'autre, les activistes dénoncent « une chasse qui consiste à torturer des animaux pour se divertir ». Ces derniers entravent la bonne conduite de la traque du gros gibier. Il y a de quoi être vénères pour des veneurs en mal de distraction.

## Agent orange

Eau et Rivières de Bretagne a lancé en mars une opération « stop aux champs orange » (*Ouest-France*, 29/03/19). Le principe est d'établir une cartographie bretonne des zones les plus touchées par les désherbants. Preuve de leur usage, la couleur orange qui roussit les champs au printemps. Le champ orange est la partie visible d'une agression légale aux effets dévastateurs.

## Quel chantier !

Un homme d'une quarantaine d'années a fait l'objet d'un signalement pour l'abattage de centaines de canards dans une cabane de chantier implantée dans la région brestoise (*Ouest-France*, 03/04/19). L'inspection de l'élevage relevait différents dysfonctionnements dont une mise à mort des animaux contraire aux « bonnes pratiques » et un lavage des locaux qui faisait défaut. D'où l'expression consacrée ; quel chantier !

## Bye bye Babe

La responsable d'une association qui héberge des chevaux, pour leur éviter l'abattoir, avait confié à une habitante de Saint-Jacut-les-Pins un cochon à qui on réservait le même sort (*Le Télégramme*, 05/04/19). Or, après deux ans d'engraissement, Babe le cochon a fini en boîtes de conserve, contrairement au contrat établi. « Dès le départ, elle voulait le tuer pour le manger », raconte l'ex-mari, complice pour avoir fait appel à un boucher. Bye bye Babe, les histoires d'amour finissent mal, en général.



Par dédé l'Abeillaud





1969 - 2019 :  
Un grand pas pour l'eau

Dour ha Stêrioù Breizh  
**Eau & Rivières**  
de Bretagne